

# 5

## Rapport de gestion

<b>5.1 Chiffres clés des comptes consolidés au 30 juin 2023</b>	<b>190</b>
5.1.1 Compte de résultat	190
5.1.2 Bilan	190
5.1.3 Endettement financier net	190
5.1.4 Flux de trésorerie	191
<b>5.2 Analyse de l'activité et du résultat</b>	<b>191</b>
5.2.1 Présentation des résultats	192
5.2.2 Croissance interne du chiffre d'affaires des Marques Stratégiques Internationales	193
5.2.3 Contribution après frais publi-promotionnels	193
5.2.4 Résultat opérationnel courant	193
5.2.5 Résultat financier courant	194
5.2.6 Résultat net courant part du Groupe	194
5.2.7 Résultat net part du Groupe	194
<b>5.3 Endettement net</b>	<b>194</b>
<b>5.4 Perspectives</b>	<b>195</b>
<b>5.5 Définitions et rapprochement des indicateurs alternatifs de performance avec les indicateurs IFRS</b>	<b>196</b>
5.5.1 Croissance interne	196
5.5.2 <i>Free cash flow</i>	196
5.5.3 Indicateurs « courants »	196
5.5.4 Dette nette	196
5.5.5 EBITDA	196
<b>5.6 Contrats importants</b>	<b>197</b>
5.6.1 Contrats importants hors financement	197
5.6.2 Contrats de financement	197

## 5.1 Chiffres clés des comptes consolidés au 30 juin 2023

### 5.1.1 Compte de résultat

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2022	30.06.2023
Chiffre d'affaires	10 701	12 137
<b>Marge brute après coûts logistiques</b>	<b>6 473</b>	<b>7 246</b>
Frais publi-promotionnels	(1 698)	(1 939)
Contribution après frais publi-promotionnels	4 775	5 307
Résultat opérationnel courant	3 024	3 348
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 963</b>	<b>3 265</b>
Résultat financier	(260)	(327)
Impôts sur les bénéfices	(676)	(651)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalences et résultat des activités détenues en vue de la vente	5	(4)
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>2 031</b>	<b>2 283</b>
Dont :		
Part des participations ne donnant pas le contrôle	35	21
Part du Groupe	1 996	2 262
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION DE BASE (en euros)</b>	<b>7,71</b>	<b>8,84</b>
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION APRÈS DILUTION (en euros)</b>	<b>7,69</b>	<b>8,81</b>

### 5.1.2 Bilan

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2022	30.06.2023
<b>ACTIF</b>		
Actifs non courants	24 100	25 667
<i>Dont immobilisations incorporelles et goodwill</i>	<i>17 657</i>	<i>19 000</i>
Actifs courants	11 896	12 008
Actifs destinés à être cédés	15	1
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>36 012</b>	<b>37 676</b>
<b>PASSIF</b>		
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	16 253	16 715
Passifs non courants	13 653	14 026
Passifs courants	6 107	6 935
Passifs destinés à être cédés	0	0
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>36 012</b>	<b>37 676</b>

### 5.1.3 Endettement financier net

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2022	30.06.2023
Endettement financier brut non courant	9 417	9 851
Endettement financier brut courant	1 248	1 536
Instruments dérivés Actif non courants	–	(3)
Instruments dérivés Actif courants	(5)	–
Instruments dérivés Passif non courants	18	14
Instruments dérivés Passif courants	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 527)	(1 609)
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET HORS DETTES LOCATIVES</b>	<b>8 150</b>	<b>9 789</b>
Dettes locatives	507	484
<b>ENDETTEMENT FINANCIER NET</b>	<b>8 657</b>	<b>10 273</b>
<i>Free cash flow<sup>(1)</sup></i>	<i>1 813</i>	<i>1 431</i>

(1) Le calcul du free cash flow est détaillé dans la note 5.3 - Endettement Net du rapport de gestion.

## 5.1.4 Flux de trésorerie

En millions d'euros	30.06.2022	30.06.2023
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts	3 392	3 543
Intérêts financiers versés, nets	(228)	(288)
Impôts versés, nets	(619)	(654)
Diminution/(augmentation) du besoin en fonds de roulement	(252)	(568)
<b>Variation nette de trésorerie d'exploitation</b>	<b>2 294</b>	<b>2 033</b>
<b>Variation nette de trésorerie d'investissement</b>	<b>(1 203)</b>	<b>(1 731)</b>
<b>Variation nette de trésorerie de financement</b>	<b>(683)</b>	<b>(1 117)</b>
Trésorerie des activités cédées	–	–
Incidence des écarts de conversion	42	(103)
<b>TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 078</b>	<b>2 527</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 527</b>	<b>1 609</b>

## 5.2 Analyse de l'activité et du résultat

Pernod Ricard a réalisé un chiffre d'affaires de 12,1 milliards d'euros, une très bonne performance dans un environnement normalisé avec des gains de parts de marché dans la plupart des pays, un fort effet prix et des volumes résilients.

Toutes les régions sont en progression. Par catégories, la croissance est également diversifiée dans l'ensemble du portefeuille avec les Marques Stratégiques Internationales + 11 % ; les Marques Specialty + 8 % et les Marques Stratégiques Locales + 10 %.

Pernod Ricard enregistre un résultat opérationnel courant de 3,3 milliards d'euros avec un maintien de la marge brute <sup>(1)</sup> et une augmentation de la marge opérationnelle courante <sup>(1)</sup> grâce au portefeuille de marques premium, aux initiatives de *Revenue Growth Management* et d'efficacités opérationnelles.

Pernod Ricard continue d'investir dans la croissance soutenable et la désirabilité de ses marques avec des investissements records en A&P, Capex, stocks stratégiques ainsi qu'une gestion active du portefeuille, ciblée sur les marques premium+, en particulier Sovereign Brands, Código, Skrewball et ACE Beverages.

Pernod Ricard progresse sur sa feuille de route 2030 *Good Times from a Good Place* et le déploiement de sa *Conviviality Platform*.

Avec un Free Cash Flow de 1,4 milliards d'euros, la génération de cash a été forte et permet d'accélérer les investissements dans la croissance future du Groupe.

Le retour aux actionnaires s'accélère avec une forte croissance du dividende de +14% par rapport à l'exercice 2021/22 et un nouveau programme de rachat d'actions de 500 à 800 millions d'euros qui sera mis en œuvre au cours de l'exercice 2023/24 (sujet à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires).

<sup>(1)</sup> En croissance interne.

## 5.2.1 Présentation des résultats

### 5.2.1.1 Résultat net courant part du Groupe et par action après dilution

En millions d'euros	30.06.2022	30.06.2023
Résultat opérationnel courant	3 024	3 348
Résultat financier courant	(215)	(291)
Impôt sur les bénéfices courant	(651)	(691)
Intérêts des minoritaires, résultat des activités abandonnées ou destinées à être cédées et quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalences	(34)	(25)
<b>RÉSULTAT NET COURANT PART DU GROUPE<sup>(1)</sup></b>	<b>2 124</b>	<b>2 340</b>
<b>RÉSULTAT NET COURANT PART DU GROUPE PAR ACTION APRÈS DILUTION (en euros)</b>	<b>8,18</b>	<b>9,11</b>

(1) Résultat opérationnel courant après prise en compte des frais financiers courants, de l'impôt courant sur les sociétés, du résultat des sociétés mises en équivalence, ainsi que du résultat des activités abandonnées ou destinées à être cédées.

### 5.2.1.2 Résultat opérationnel courant

Groupe	30.06.2022	30.06.2023	Croissance faciale		Croissance interne <sup>(1)</sup>	
En millions d'euros						
Chiffre d'affaires	10 701	12 137	1 436	13 %	1 068	10 %
Marge brute après coûts logistiques	6 473	7 246	773	12 %	646	10 %
Frais publi-promotionnels	(1 698)	(1 939)	(242)	14 %	(180)	11 %
Contribution après frais publi-promotionnels	4 775	5 307	531	11 %	466	10 %
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>3 024</b>	<b>3 348</b>	<b>324</b>	<b>11 %</b>	<b>334</b>	<b>11 %</b>

(1) à taux de change et périmètre constants (croissance interne).

Amérique	30.06.2022	30.06.2023	Croissance faciale		Croissance interne <sup>(1)</sup>	
En millions d'euros						
Chiffre d'affaires	3 133	3 481	348	11 %	62	2 %
Marge brute après coûts logistiques	2 059	2 220	161	8 %	10	1 %
Frais publi-promotionnels	(568)	(686)	(117)	21 %	(57)	10 %
Contribution après frais publi-promotionnels	1 491	1 534	43	3 %	(47)	-3 %
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>1 014</b>	<b>965</b>	<b>(49)</b>	<b>-5 %</b>	<b>(87)</b>	<b>-9 %</b>

(1) à taux de change et périmètre constants (croissance interne).

Asie/Reste du Monde	30.06.2022	30.06.2023	Croissance faciale		Croissance interne <sup>(1)</sup>	
En millions d'euros						
Chiffre d'affaires	4 438	5 191	753	17 %	755	17 %
Marge brute après coûts logistiques	2 496	2 969	473	19 %	501	20 %
Frais publi-promotionnels	(633)	(740)	(107)	17 %	(111)	18 %
Contribution après frais publi-promotionnels	1 862	2 229	366	20 %	390	21 %
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>1 220</b>	<b>1 516</b>	<b>296</b>	<b>24 %</b>	<b>325</b>	<b>27 %</b>

(1) à taux de change et périmètre constants (croissance interne).

Europe	30.06.2022	30.06.2023	Croissance faciale		Croissance interne <sup>(1)</sup>	
En millions d'euros						
Chiffre d'affaires	3 130	3 465	335	11 %	251	8 %
Marge brute après coûts logistiques	1 918	2 057	139	7 %	135	7 %
Frais publi-promotionnels	(496)	(513)	(17)	4 %	(13)	3 %
Contribution après frais publi-promotionnels	1 422	1 544	122	9 %	122	9 %
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>790</b>	<b>867</b>	<b>77</b>	<b>10 %</b>	<b>96</b>	<b>12 %</b>

(1) à taux de change et périmètre constants (croissance interne).

## 5.2.2 Croissance interne du chiffre d'affaires des Marques Stratégiques Internationales

En millions de caisses de 9 litres	Volumes 30.06.2022	Volumes 30.06.2023	Croissance interne <sup>(1)</sup> du chiffre d'affaires	Dont croissance des volumes	Dont effet mix/prix
Absolut	12,4	12,7	+10 %	+2 %	+8 %
Chivas Regal	4,6	5,1	+25 %	+10 %	+15 %
Ballantine's	9,1	8,8	+13 %	(4 %)	+17 %
Ricard	4,5	4,4	+1 %	(1 %)	+2 %
Jameson	10,4	10,7	+10 %	+2 %	+8 %
Havana Club	4,6	4,3	+6 %	(6 %)	+12 %
Malibu	4,9	4,7	+4 %	(5 %)	+9 %
Beefeater	3,7	3,7	+10 %	+2 %	+7 %
Martell	2,5	2,4	+10 %	(3 %)	+12 %
The Glenlivet	1,6	1,6	+9 %	(3 %)	+12 %
Royal Salute	0,2	0,3	+32 %	+17 %	+15 %
Mumm	0,7	0,6	(5 %)	(16 %)	+11 %
Perrier-Jouët	0,3	0,3	+6 %	(7 %)	+12 %
<b>MARQUES STRATÉGIQUES INTERNATIONALES</b>	<b>59,6</b>	<b>59,5</b>	<b>+11 %</b>	<b>0 %</b>	<b>+11 %</b>

(1) Croissance interne, définie en page 196.

### Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022/23 s'élève à 12 137 M€, en croissance interne de + 10 %.

La croissance faciale est de + 13 %, avec un impact favorable des taux de change, principalement dû à l'appréciation du dollar américain par rapport à l'Euro.

Toutes les régions sont en progression, avec un effet prix important :

- **Amériques** : + 2 %, une croissance dynamique dans la région LATAM, tirée par le Mexique, et une croissance modérée en Amérique du Nord, avec un chiffre d'affaires stable aux États-Unis et des ventes des distributeurs en croissance de + 2 %. Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2023/24 est attendu en recul aux États-Unis, en raison d'une base de comparaison élevée, mais les perspectives pour l'ensemble de l'année demeurent positives ;
- **Asie-RdM** : + 17 %, excellente performance dans l'ensemble de la région, grâce à l'Inde, au rebond du Travel Retail, à la Chine et à la Turquie. Solide performance au Japon, en Corée du Sud et rebond dynamique en Asie du Sud-Est. En Chine, dans un environnement macroéconomique difficile, les ventes sont attendues en baisse au premier trimestre 2023/24, avec un effet de base défavorable qui devrait s'atténuer à partir du deuxième trimestre ;
- **Europe** : + 8 %, solide progression et fort effet prix, avec une croissance tirée par l'Espagne, l'Allemagne et le rebond du Travel Retail.

Toutes les catégories de spiritueux ont enregistré une forte croissance :

- **Marques stratégiques Internationales** : + 11 %, forte dynamique portée par le portefeuille de Scotch ainsi que Martell, Jameson et Absolut ;
- **Marques stratégiques Locales** : + 10 %, croissance très robuste, grâce notamment aux whiskies indiens Seagram et à Olmeca ;
- **Marques Specialty** : + 8 %, poursuite de la bonne dynamique, en particulier Lillet, Aberlour, Malfy et Spot Range ;
- **Vins stratégiques** : - 2 %, performance mitigée, notamment pour Jacob's Creek et Campo Viejo au Royaume-Uni et en Amérique du Nord.

**Fort effet prix/mix + 9 %**, lié surtout à d'importantes augmentations de prix (+ 8 %). Les volumes se maintiennent et affichent une hausse de + 1 %.

**Le chiffre d'affaires du T4 2022/23 s'élève à 2 630M€, en croissance interne de + 19 %.**

## 5.2.3 Contribution après frais publi-promotionnels

La marge brute est protégée : + 3 pdb avec un effet prix/mix favorable afin de contenir les pressions sur les coûts.

Le ratio de frais publi-promotionnels sur chiffre d'affaires est maintenu à environ 16 % du chiffre d'affaires, avec une allocation dynamique entre les marques, les marchés et les canaux de distribution.

## 5.2.4 Résultat opérationnel courant

Le ROC de l'exercice 2022/23 s'élève à 3 348M€, en croissance interne de + 11 % (+ 11 % en facial), avec un maintien de la marge brute et une augmentation de la marge opérationnelle courante grâce au portefeuille de marques premium, aux initiatives de Revenue Growth Management et d'efficacités opérationnelles.

Les coûts de structure sont maîtrisés : + 37 pdb, en croissance interne de + 8 %,

L'effet de change sur le ROC est défavorable de (70)M€ avec un impact favorable du dollar contrebalancé par la livre turque et d'autres devises émergentes.

## 5.2.5 Résultat financier courant

Les charges financières courantes atteignent 291 millions d'euros, avec un coût moyen de la dette de 2,6 % (contre 2,3 % pour l'exercice 2021/2022).

## 5.2.6 Résultat net courant part du Groupe

Le taux d'impôts 2022/23 sur les bénéfices courants est de 22,6 %.

Le résultat net courant part du Groupe s'élève à 2 340M€, en croissance faciale de + 10 % par rapport à l'exercice 2021/22.

## 5.2.7 Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 2 262M€, en croissance faciale de + 13 %, une forte progression liée à la croissance du Résultat Opérationnel Courant.

## 5.3 Endettement net

**Réconciliation de la dette financière nette** — La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion de la trésorerie et de la capacité d'endettement net du Groupe. Une réconciliation entre la dette financière nette et les principaux postes du bilan est présentée dans la Note 4.9 – Instruments financiers de l'annexe aux comptes consolidés. Le tableau ci-dessous présente la variation de la dette nette sur l'exercice :

<i>En millions d'euros</i>	30.06.2022	30.06.2023
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 024</b>	<b>3 348</b>
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(62)</b>	<b>(83)</b>
• Dotations aux amortissements d'immobilisations	381	417
• Variation nette des pertes de valeur sur <i>goodwill</i> et immobilisations corporelles et incorporelles	10	52
• Variation nette des provisions	7	(74)
• Variation de juste valeur des dérivés commerciaux et des actifs biologiques	(2)	(87)
• Résultat des cessions d'actifs	(5)	(74)
• Charges liées aux plans de <i>stock-options</i>	40	44
<b>Sous-total dotations aux amortissements, variations de provisions et divers</b>	<b>430</b>	<b>278</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT INTÉRÊTS FINANCIERS ET IMPÔTS</b>	<b>3 392</b>	<b>3 543</b>
Diminution/(augmentation) du besoin en fonds de roulement	(252)	(568)
Intérêts financiers et impôts nets versés	(846)	(942)
Acquisitions nettes d'immobilisations non financières et autres	(481)	(602)
<b>FREE CASH FLOW</b>	<b>1 813</b>	<b>1 431</b>
<i>dont free cash flow courant</i>	<i>1 926</i>	<i>1 653</i>
Acquisitions nettes d'immobilisations financières et d'activités et autres	(723)	(1 129)
Variation du périmètre de consolidation	–	–
• Augmentation de capital et autres variations des capitaux propres	–	–
• Dividendes et acomptes versés	(826)	(1 072)
• (Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle	(813)	(786)
<b>Sous-total dividendes, acquisition de titres d'autocontrôle et autres</b>	<b>(1 639)</b>	<b>(1 858)</b>
<b>DIMINUTION/(AUGMENTATION) DE L'ENDETTEMENT (AVANT EFFET DEVICES)</b>	<b>(549)</b>	<b>(1 556)</b>
Incidence des écarts de conversion	(562)	53
Effet non cash sur les dettes locatives	(95)	(112)
<b>DIMINUTION/(AUGMENTATION) DE L'ENDETTEMENT (APRÈS EFFET DEVICES)</b>	<b>(1 205)</b>	<b>(1 615)</b>
Endettement net à l'ouverture de l'exercice	(7 452)	(8 657)
Endettement net à la clôture de l'exercice	(8 657)	(10 273)

## 5.4 Perspectives

Suite à la performance très solide de l'exercice 2022/23, nous réitérons avec confiance notre ambition moyen terme <sup>(2)</sup>, qui vise une croissance du chiffre d'affaires dans le haut d'une fourchette comprise entre + 4 % et + 7 % et une expansion de la marge opérationnelle courante de + 50 à + 60 points de base.

Dans un environnement complexe, nous anticipons pour l'exercice 2023/24 :

- Une croissance du chiffre d'affaires diversifiée sur l'ensemble de l'année, avec un démarrage plus modeste au premier trimestre, amplifié par une base de comparaison élevée ;
- Une atténuation des pressions inflationnistes ;
- Une priorisation forte des initiatives de Revenue Growth Management et d'efficacités opérationnelles ;
- Un ratio de frais publi-promotionnels sur chiffre d'affaires stable d'environ 16 %, optimisé de manière dynamique avec les nouveaux outils digitaux ;
- Des investissements disciplinés en coûts de structure ;
- Une croissance interne de la marge opérationnelle courante,
- Des investissements significatifs en CAPEX d'environ 800 M€ à 1 Md€ et des niveaux d'investissements dans les stocks stratégiques similaires à l'exercice précédent ;
- Un programme de rachat d'actions compris entre 500 M€ et 800 M€ ;
- Un effet devises défavorable.

<sup>(2)</sup> De l'exercice 2022/23 à l'exercice 2024/25.

## 5.5 Définitions et rapprochement des indicateurs alternatifs de performance avec les indicateurs IFRS

Le processus de gestion de Pernod Ricard repose sur les indicateurs alternatifs de performance suivants, choisis pour la planification et le reporting. La Direction du Groupe estime que ces indicateurs fournissent des renseignements supplémentaires utiles pour les utilisateurs des états financiers pour comprendre la performance du Groupe. Ces indicateurs alternatifs de performance doivent être considérés comme complémentaires des indicateurs IFRS et des mouvements qui en découlent.

### 5.5.1 Croissance interne

La croissance interne est calculée en excluant les impacts des variations des taux de change, des acquisitions et cessions, des changements dans les principes comptables applicables ainsi que de l'hyperinflation.

L'impact des taux de change est calculé en convertissant les résultats de l'exercice en cours aux taux de change de l'exercice précédent.

Pour les acquisitions de l'exercice en cours, les résultats post-acquisition sont exclus des calculs de croissance interne. Pour les acquisitions de l'exercice précédent, les résultats post-acquisition sont inclus sur l'exercice précédent, mais sont inclus dans le calcul de la croissance organique sur l'exercice en cours seulement à partir de la date anniversaire d'acquisition.

L'impact de l'hyperinflation sur le résultat opérationnel courant réalisé en Turquie est exclu de la croissance interne en plafonnant les hausses de prix et coûts unitaires locaux à un maximum de + 26 % par an, équivalent à + 100 % sur 3 ans.

Lorsqu'une activité, une marque, un droit de distribution de marque ou un accord de marque d'agence a été cédé ou résilié, sur l'exercice précédent, le Groupe, pour le calcul de la croissance interne, exclut les résultats de cette activité sur l'exercice précédent. Pour les cessions ou résiliations de l'exercice en cours, le Groupe exclut les résultats de cette activité sur l'exercice précédent à partir de la date de cession ou résiliation.

Cet indicateur permet de se concentrer sur la performance du Groupe commune aux deux exercices, performance que le management local est plus directement en mesure d'influencer.

### 5.5.2 Free cash flow

Le *free cash flow* correspond à la variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation en ajoutant les produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles et en déduisant les investissements.

### 5.5.3 Indicateurs « courants »

Les trois indicateurs mentionnés ci-dessous correspondent à des indicateurs clés pour mesurer la performance récurrente de l'activité, en excluant les éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante du Groupe :

- **Free cash flow courant**

Le free cash flow courant correspond au free cash flow retraité des éléments opérationnels non courants.

- **Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant autres produits et charges opérationnels non courants.

- **Résultat net courant part du Groupe**

Le résultat net courant part du Groupe correspond au résultat net part du Groupe avant autres produits et charges opérationnels non courants, résultat financier non courant et impôts sur les bénéfices non courants.

### 5.5.4 Dette nette

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des dettes locatives et des instruments dérivés en couverture de juste valeur et en couverture d'actifs nets en devises (couverture d'investissements nets et assimilés), diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

### 5.5.5 EBITDA

L'EBITDA correspond au « bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement ». L'EBITDA est un indicateur comptable calculé à partir du résultat opérationnel courant et en retraçant les provisions et les dotations nettes aux amortissements sur actifs opérationnels immobilisés.

## 5.6 Contrats importants

### 5.6.1 Contrats importants hors financement

#### 5.6.1.1 Suntory

En 1988, Allied Domecq a conclu une série d'accords avec Suntory Ltd, l'une des plus grandes sociétés de production et de distribution de spiritueux au Japon. Une des dispositions de ces accords portait sur la création d'une société commune (joint-venture) au Japon dénommée Suntory Allied Ltd, dont Allied Domecq détient 49,99 % du capital et des droits de vote et dont Suntory Limited détient 50,01 % du capital et des droits de vote. Les droits exclusifs de distribution de certaines marques d'Allied Domecq au Japon ont été attribués à Suntory Allied Ltd jusqu'au 31 mars 2029.

Suntory Allied Ltd est gérée conjointement par Pernod Ricard, venant aux droits et obligations d'Allied Domecq, et Suntory Ltd.

#### 5.6.1.2 Ventes à réméré

Pernod Ricard n'a procédé au cours de l'exercice 2022/23 à aucune vente à réméré.

### 5.6.2 Contrats de financement

#### 5.6.2.1 Contrats de crédit

##### Contrat de Crédit 2023

Le 27 avril 2023, Pernod Ricard et certaines de ses filiales ont conclu une nouvelle ligne de crédit indexée sur des indicateurs de développement durable pour un montant de 2,1 milliards d'euros (le « **Contrat de Crédit** »), venant refinancer par avance sa ligne de crédit existante de 2,5 milliards d'euros arrivant à maturité en juin 2024. La maturité initiale du Contrat de Crédit est de cinq ans, soit le 27 avril 2028, avec une faculté d'extension d'un an au terme de la cinquième année et d'un an supplémentaire au terme de la sixième année. Cette ligne de crédit lie ses conditions de financement à deux objectifs environnementaux, la réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre du Groupe (Scopes 1 et 2) et la diminution de la consommation d'eau des distilleries par unité d'alcool produite.

Les engagements de chacun des emprunteurs aux termes du Contrat de Crédit sont garantis par Pernod Ricard. Aucune sûreté réelle n'a été consentie aux termes du Contrat de Crédit.

Le Contrat de Crédit prévoit une option dite « Accordéon » permettant d'emprunter jusqu'à 400 millions d'euros additionnels au-delà de l'enveloppe initiale de 2,1 milliards d'euros.

##### Contrat de Crédit 2022 (crédit bilatéral)

Pernod Ricard et Pernod Ricard Finance ont conclu, le 22 mars 2022, un Contrat de Crédit renouvelable bilatéral (le « **Contrat de Crédit bilatéral** », ensemble avec le Contrat de Crédit, les « **contrats de crédits** ») d'un montant en principal de 500 millions d'euros, pour une durée initiale de trois ans, avec une possibilité d'extension d'un an au terme de la troisième année et d'un an supplémentaire à l'issue de la quatrième année.

Les engagements de Pernod Ricard Finance aux termes du Contrat de Crédit bilatéral sont garantis par Pernod Ricard. Aucune sûreté réelle n'a été consentie aux termes du Contrat de Crédit bilatéral.

##### Dispositions des contrats de crédit

Les contrats de crédit comportent des déclarations et garanties habituelles, ainsi que certaines clauses restrictives usuelles pour des contrats de cette nature.

#### 5.6.2.2 Émissions obligataires

Le Groupe a réalisé des émissions obligataires (les « **Obligations** ») par l'intermédiaire de (i) Pernod Ricard et (ii) Pernod Ricard International Finance LLC, filiale détenue à 100 % par Pernod Ricard, dont les émissions sont garanties par Pernod Ricard.

Le nominal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, non subordonnés et non assortis de sûreté de l'émetteur concerné, venant au même rang, sans préférence entre eux, que les autres obligations non assorties de sûreté et non subordonnées, présentes ou futures, dudit émetteur. Pernod Ricard et Pernod Ricard International Finance LLC se sont en outre engagées à n'accorder aucune sûreté réelle au titre d'obligations ou d'autres titres de créances admises, ou susceptibles d'être admises, aux négociations sur un marché réglementé, un marché de gré à gré ou autre Bourse à moins que les obligations ne bénéficient de sûretés similaires ou d'autres sûretés ayant reçu l'approbation, selon le cas, de la masse des obligataires (Pernod Ricard) ou de l'assemblée des obligataires (Pernod Ricard International Finance LLC).

Ces emprunts obligataires comportent notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire d'Obligations à la demande de chaque porteur d'Obligations en cas de changement de contrôle de Pernod Ricard (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) entraînant une dégradation de la notation financière de Pernod Ricard.

En outre, ces Obligations peuvent faire l'objet d'une demande de remboursement anticipé en cas de survenance de certains cas de défaillance usuels pour ce type de transaction.

	Montant (en milliers de dollars américains)	Montant (en milliers d'euros)	Place d'émission	Valeur nominale	Date d'échéance	Échéances de remboursement	Affectation du produit net d'émission	Taux
<b>Emprunt obligataire USD du 12.01.2012</b>	850 000,00		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	15.01.2042	Payable à terme échu le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année	Remboursement d'une partie du crédit syndiqué de 2008 libellé en dollar américain	Fixe annuel de 5,50 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 29.09.2014</b>		650 000,00	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	27.09.2024	Payable à terme échu le 27 septembre de chaque année	Remboursement de la dette obligataire afin d'allonger la maturité de la dette du Groupe	Fixe annuel de 2,125 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 17.05.2016</b>		600 000,00	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	18.05.2026	Payable à terme échu le 18 mai de chaque année	Remboursement de la dette obligataire afin d'allonger la maturité de la dette du Groupe	Fixe annuel de 1,50 %
<b>Emprunt obligataire USD du 08.06.2016</b>	600 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	08.06.2026	Payable à terme échu le 8 juin et le 8 décembre de chaque année à compter du 8 décembre 2016	Remboursement de la dette court terme et de la dette obligataire afin d'allonger la maturité de la dette du Groupe	Fixe annuel de 3,25 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 24.10.2019</b>		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	24.10.2023	Payable à terme échu le 24 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 24.10.2019</b>		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	24.10.2027	Payable à terme échu le 24 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0,50 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 24.10.2019</b>		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	24.10.2031	Payable à terme échu le 24 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0,875 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 06.04.2020</b>		750 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	07.04.2025	Payable à terme échu le 7 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,125 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 06.04.2020</b>		750 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	08.04.2030	Payable à terme échu le 8 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,75 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 30.04.2020</b>		250 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	07.04.2025	Payable à terme échu le 7 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,125 %
<b>Emprunt obligataire EUR du 30.04.2020</b>		250 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	08.04.2030	Payable à terme échu le 8 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,75 %

	Montant (en milliers de dollars américains)	Montant (en milliers d'euros)	Place d'émission	Valeur nominale	Date d'échéance	Échéances de remboursement	Affectation du produit net d'émission	Taux
Emprunt obligataire USD du 01.10.2020	600 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	01.04.2028	Payable à terme échu le 1 avril et le 1 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,25 %
Emprunt obligataire USD du 01.10.2020	900 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	01.04.2031	Payable à terme échu le 1 avril et le 1 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,625%
Emprunt obligataire USD du 01.10.2020	500 000		Placement privé auprès d'investisseurs institutionnels et soumis au droit de l'État de New York (États-Unis)	150 000 dollars américains et, au-delà de ce montant, des multiples de 1 000 dollars américains	01.10.2050	Payable à terme échu le 1 avril et le 1 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 2.75%
Emprunt obligataire EUR du 04.10.2021		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	04.10.2029	Payable à terme échu le 4 octobre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 0,125 %
Emprunt obligataire EUR du 07.04.2022		750 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	07.04.2029	Payable à terme échu le 7 avril de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 1,375 %
Emprunt obligataire EUR du 02.11.2022		600 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	100 000	02.11.2028	Payable à terme échu le 2 novembre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 3,25%
Emprunt obligataire EUR du 02.11.2022		500 000	Marché réglementé d'Euronext Paris	10 000	02.11.2032	Payable à terme échu le 2 novembre de chaque année	Besoins généraux de financement du Groupe	Fixe annuel de 3,75%

### 5.6.2.3 Programme Euro Medium Term Notes (EMTN)

À la suite de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers sur le prospectus de base, Pernod Ricard a mis en place, le 26 mai 2020, un programme Euro Medium Term Notes (EMTN), mis à jour le 11 octobre 2021 puis le 24 octobre 2022 (le « Programme »). Aux termes du Programme, Pernod Ricard et Pernod Ricard International Finance LLC peuvent émettre des Obligations en procédant à des placements privés dans différentes devises. Les émissions de Pernod Ricard International Finance LLC au titre du programme seront garanties par Pernod Ricard SA. Les titres pourront être admis aux négociations sur Euronext Paris. Le montant nominal maximum des titres en circulation au titre du Programme est fixé à 7 milliards d'euros (ou sa contre-valeur en toute autre devise). Lors de sa séance du 31 août 2022, le Conseil d'Administration a autorisé Pernod Ricard à émettre des obligations dans le cadre du Programme dans la limite d'un montant nominal maximal total de 2 milliards d'euros (ou sa contre-valeur en toute autre devise) pendant une durée d'un an à compter du 31 août 2022.

### 5.6.2.4 Obligation durable (Sustainability- Linked bond)

Le 7 avril 2022, Pernod Ricard a réalisé sa première émission d'obligations intégrant des engagements environnementaux pour un montant de 750 millions d'euros avec une maturité de sept ans.

Le 2 novembre 2022, Pernod Ricard a réalisé deux nouvelles émissions d'obligations intégrant les mêmes engagements environnementaux pour un montant de 600 millions d'euros avec une maturité de six ans et pour un montant de 500 millions d'euros avec une maturité de dix ans.

Pernod Ricard a choisi deux indicateurs clés de performance (ICP) qui sont pertinents, essentiels et matériels pour l'ensemble de ses activités et d'une importance stratégique pour les opérations actuelles et/ou futures du Groupe. Les ICP sont alignés sur la feuille de route RSE et avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030 des Nations Unies. Pour ces deux ICP, Pernod Ricard a fixé des objectifs de performance de développement durable (SPT) ambitieux afin de souligner son engagement et son leadership dans l'ensemble du secteur, avec des trajectoires à court et à long terme.

Les deux critères choisis témoignent d'une réduction d'impact environnemental et sont les suivants :

- Réduction des émissions absolues de gaz à effet de serre (Scopes 1 & 2) ;
- Diminution de la consommation d'eau par unité d'alcool produite dans les distilleries.

En ce qui concerne les indicateurs clés de performance auxquels ces obligations sont liées, Pernod Ricard assure le suivi de leur performance au cours de l'exercice et les progrès réalisés par rapport aux objectifs :

ICP	SPT	Année de référence 2017/18 <sup>(1)</sup>	Performance Exercice 2022/23 <sup>(1)</sup>	Évolution
Émissions absolues de GES scopes 1 et 2 (ktCO <sub>2</sub> e) - Market-based	(-) 26 % d'ici l'exercice 2024/25 (émissions inférieures à 220 ktCO <sub>2</sub> e)	298	263	-12 %
	(-) 54 % d'ici l'exercice 2029/30 (émissions inférieures à 138 ktCO <sub>2</sub> e)			
Consommation d'eau par unité d'alcool produite dans les distilleries (m <sup>3</sup> /kLAA)	(-) 12,5 % d'ici l'exercice 2024/25 (consommation inférieure à 16,7 m <sup>3</sup> /kLAA)	19,0 <sup>(2)</sup>	18,3	-4 %
	(-) 20,9 % d'ici l'exercice 2029/30 (consommation inférieure à 15,1 m <sup>3</sup> /kLAA)			

(1) Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet N -1 au 30 juin N.

(2) La consommation totale d'eau pour l'année de référence 2017-18 a été révisée cette année pour refléter une mise à jour des calculs sur l'un des sites de production.

Les émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue (Scopes 1&2) ont diminué d'environ 12 % entre l'exercice 2017-18 et l'exercice 2022-23. Les progrès constatés reflètent les efforts déployés par le Groupe au cours des dernières années pour atteindre son objectif de 2030, notamment les nombreux investissements réalisés en matière d'efficacité énergétique (tels que le remplacement des chaudières par des unités à haut rendement énergétique, le recyclage de la vapeur grâce à la technologie de recompression mécanique de la vapeur), l'augmentation de l'utilisation des biocarburants et de la biomasse dans les distilleries, l'installation de panneaux solaires sur les sites et l'achat d'électricité renouvelable par le biais de contrats d'achat d'électricité et de certificats verts mis en place au cours des dernières années. Par ailleurs, Pernod Ricard India a fortement contribué à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (scopes 1&2) du Groupe, grâce au passage du charbon à la biomasse, entraînant une réduction de 31 108 tonnes de CO<sub>2</sub>e entre l'exercice 2021-22 et l'exercice 2022-23.

Pour cet exercice, la consommation d'eau des distilleries en intensité a diminué d'environ 4 % par rapport à l'exercice 2017-18. Cette amélioration est le résultat des programmes engagés dans l'ensemble des distilleries du Groupe, et plus particulièrement en Ecosse, au Canada ou encore en Arménie. Ils se traduisent par des optimisations des process industriels, des investissements au niveau des réseaux de distribution et des mesures de recyclage de l'eau. Sur le prochain exercice, le Groupe continuera à déployer ces programmes et à réduire sa consommation d'eau par unité d'alcool produite dans les distilleries.

Ces indicateurs clés de performance ont été vérifiés par un tiers indépendant externe, avec une assurance limitée. Le rapport de vérification est disponible sur le site internet du Groupe. Pour plus d'informations sur la performance ESG (Environnementale, Sociale, Gouvernance) du Groupe, voir chapitre 3. Sustainability & Responsibility.

### 5.6.2.5 Contrat d'affacturage Europe

Certaines filiales de Pernod Ricard et Pernod Ricard Finance avaient conclu le 15 décembre 2008 avec BNP Paribas Factor un factoring framework agreement concernant la mise en place d'un programme paneuropéen d'affacturage pour un montant brut de 350 millions d'euros qui avait été porté à 400 millions d'euros par avenant en date du 23 juin 2009. Ce programme avait été renouvelé pour une durée de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le 23 décembre 2022, un avenant au programme a été signé, effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2023 allongeant la maturité du programme de deux ans jusqu'au 31 décembre 2024. Les créances sont cédées sous le régime de la subrogation conventionnelle de droit français sous réserve des spécificités de droit local.

La quasi-totalité des risques et avantages liés aux créances cédées ayant été transférés au cessionnaire dans le cadre de cette opération d'affacturage, les créances cédées ont été déconsolidées.

### 5.6.2.6 Titrisation (Master Receivables Assignment Agreement)

Le 24 juin 2009, certaines filiales de Pernod Ricard avaient adhéré à un programme international de titrisation de créances commerciales mis en place avec Crédit Agricole CIB, ayant pour objet le transfert de créances commerciales éligibles à €STR, conformément aux termes d'un accord-cadre en date du 24 juin 2009 et de conventions d'application spécifiques conclues par pays à chaque date d'adhésion au programme des filiales considérées. Ce programme a été renouvelé le 13 juin 2022 aux termes d'un avenant au contrat-cadre. L'enveloppe du programme s'élève à 65 millions d'euros, 230 millions de dollars américains, 145 millions de livres sterling et 400 millions de couronnes suédoises.

Ce programme, d'une durée de deux ans, comporte notamment une clause de changement de contrôle applicable à chaque filiale y participant en qualité de cédant susceptible d'entraîner l'amortissement anticipé du programme, eu égard à la filiale concernée par ledit changement de contrôle, cet événement étant défini comme le fait pour Pernod Ricard de cesser de détenir, directement ou indirectement, au moins 80 % du capital ou des droits de vote d'une filiale participant au programme en sa qualité de cédant, à moins que (i) Pernod Ricard continue de détenir directement ou indirectement 50 % du capital ou des droits de vote de cette filiale et (ii) délivre à la demande de Crédit Agricole CIB une garantie en des termes satisfaisants pour Crédit Agricole CIB (agissant raisonnablement) relativement aux obligations de ladite filiale au titre des documents de l'opération de titrisation.

### 5.6.2.7 Contrat d'affacturage Pacifique

Le 18 mars 2013, un nouveau contrat de cession de créances a été conclu entre Pernod Ricard Winemakers Pty Ltd (précédemment dénommée Premium Wine Brands Pty), Pernod Ricard Winemakers New Zealand Limited (précédemment dénommée Pernod Ricard New Zealand Limited) et The Royal Bank of Scotland plc. Ce programme d'affacturage concerne l'Australie et la Nouvelle-Zélande et son enveloppe s'élève à 128,5 millions de dollars australiens et 45 millions de dollars néo-zélandais. Le contrat de cession de créances a été intégralement repris par BNP Paribas le 4 décembre 2015 qui s'est substitué à The Royal Bank of Scotland plc.

Des informations complémentaires sur l'impact de ces contrats de financement sur les États financiers du Groupe sont mentionnées dans la Note 4.8.1 – Analyse de l'endettement financier net par nature et maturité et la Note 4.8.6 – Emprunts obligataires de l'annexe aux comptes consolidés.